

# Lacapelle Viescamp

BULLETIN MUNICIPAL N° 29 / JANVIER 2024



*Bonnes et joyeuses fêtes à tous*

Présentation des vœux le dimanche 14 janvier 2024 à 11h00  
à la Salle Polyvalente du Bourg

## 2 LACAPELLE-VIESCAMP / INFOS PRATIQUES

### TRANSPORTS

La commune est desservie par la  
**Ligne D/DE Lacapelle-Viescamp / Aurillac**



Transcab Stabus

Les horaires et autres informations utiles sont consultables sur le site de la STABUS : [www.stabus.fr](http://www.stabus.fr) ou auprès de l'agence commerciale STABUS : 3, av. Gambeta - 15000 AURILLAC - Tél. 04 71 48 53 00 - [agence@stabus.fr](mailto:agence@stabus.fr) - du lundi au vendredi de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 18 h - le samedi de 9 h à 12 h 30.

Les horaires varient en fonction des périodes (semaine, week-end, vacances et jours fériés).

Certains arrêts sont identifiés **TAD** (Transport à la Demande) : il convient dans ce cas de réserver obligatoirement votre transport en appelant l'agence STABUS aux horaires précités, au plus tard avant 17 h 30 la veille de votre déplacement ou avant 10 h le jour même de votre déplacement pour les voyages de l'après-midi.

La tarification est la même que sur les lignes urbaines : tout habitant de la CABA peut emprunter les transports collectifs.

#### La navette reliant la plage du Puech-des-Ouilhes durant la période estivale

En juillet et août, cette navette permet de circuler entre Aurillac et le Puech-des-Ouilhes, 7 jours sur 7. Deux à quatre rotations sont prévues chaque jour.

La navette dessert également plusieurs arrêts répartis dans les communes tout au long du circuit.

Les tarifs et horaires sont également disponibles auprès de la STABUS.

#### La ligne SNCF - Gare du Bourg



La Région  
Auvergne-Rhône-Alpes

SNCF VOYAGEURS TER  
AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

Un écran d'affichage permet de consulter les prochains départs ou arrivées en gare.

Les horaires sont également consultables sur les sites :

<https://www.ter.sncf.com/auvergne-rhone-alpes>

<https://www.sncf-connect.com/>

#### Un projet de « Covoiturage Solidaire »

est en cours de réflexion pour les personnes connaissant des difficultés de déplacement.

Un questionnaire sera prochainement distribué afin d'identifier les besoins.



Association des donneurs de sang  
bénévoles Laroquebrou

Collectes à la salle polyvalente de LAROQUEBROU  
(avenue des platanes) :

- 5 janvier 2024
- 8 mars 2024
- 14 juin 2024
- 4 octobre 2024

de 16h à 19h15

JE DONNE MON SANG,  
JE SAUVE DES VIES !



### ÉLECTIONS EUROPÉENNES 2024

Les élections européennes se tiendront le **dimanche 9 juin 2024** afin d'élire les 81 eurodéputés représentant la France au Parlement européen. Il n'y a pas de second tour.

### MAIRIE LACAPELLE VIESCAMP

1 Rue de la Forge  
15150 LACAPELLE-VIESCAMP  
Téléphone 04 71 46 31 71

[mairie.lacapelle.viescamp@orange.fr](mailto:mairie.lacapelle.viescamp@orange.fr)



Delphine QUILLET

Agent accueil et administratif communal

Horaires d'ouverture au public :  
lundi de 14h à 17h

mardi et jeudi de 9h30 à 12h30

Fermeture le mercredi après-midi

Mairie de Lacapelle-Viescamp Site officiel

#### EQUIPE COMMUNICATION

Responsable de la communication : Maryline MONTEILLET  
Annelise MICHEL GAGNAIRE

Rédaction Commission communication : Patrice COUDON

Antoine GENCE - Annelise MICHEL-GAGNAIRE - Maryline MONTEILLET  
Jean-Paul TROUPEL

Photos : Commission communication

Impression : 325 exemplaires sur papier recyclé - I.2.S. Imprimerie Aurillac



# édito

Mesdames, Messieurs,  
Chères Capellaines, Chers Capellains,

Voici une nouvelle édition du bulletin communal. Il a pour ambition de retracer les points forts de l'année, l'implication de chaque agent, ainsi que l'engagement des élus et moi-même dans un leitmotiv qui nous anime à savoir PENSER, ELABORER, CHOISIR dans l'intérêt et la satisfaction du plus grand nombre.

**Nous veillons**, au quotidien, à maîtriser le budget malgré la forte inflation que nous connaissons. Cela nous permet de poursuivre des investissements et projets structurants comme le programme de voirie et l'enfouissement des réseaux secs à Verniols, les travaux sur les équipements communaux au camping du Puech-des-Ouilhes, ou encore le développement de l'approvisionnement local dans la restauration scolaire sans augmenter le tarif des repas.

**Nous poursuivons** notre accompagnement et soutien aux associations communales avec l'achat de tables et bancs pour les manifestations portées par les associations du village, la prise en charge de l'association Printemps 2002 par le centre socioculturel ACDA, la reprise du Comité des fêtes et d'animation, l'organisation d'un club ados pour nos jeunes âgés de 10 à 16 ans.

**Nous nous projetons**, à court terme pour 2024, sur la mise aux normes et l'accessibilité aux personnes à mobilité réduite, avec la rénovation du camping municipal, des vestiaires, des sanitaires et la construction de la salle des associations. Ce pôle « animation » ouvert aux jeunes et moins jeunes, sera équipé de panneaux photovoltaïques qui permettra à la commune de réduire la consommation électrique de l'ensemble des bâtiments communaux.

**Nous travaillons en concertation** avec la CABA et le Département sur des projets comme l'installation d'un luminaire sur la plage du Puech des Ouilhes et la prise en

charge du concert « Impulsion musicale » (CABA), le carrefour de la maisonnette de Vabret, la sécurisation du carrefour de Jallès et le renouvellement de la signalétique (Conseil Départemental).

Je ne peux terminer cet édito sans rappeler que la gestion d'une commune passe, certes, par des investissements mais surtout par une gestion quotidienne fondamentale et essentielle au bon fonctionnement de l'existant, des services rendus aux administrés et du respect des règles et lois nécessaires au vivre ensemble. C'est pour cela, qu'avant de vous laisser la liberté et le plaisir de parcourir le bulletin, je tiens à remercier particulièrement et chaleureusement Aude, Delphine, Murielle et Sandra pour le travail qu'elles effectuent au quotidien au service des enfants et des administrés. Je n'oublie pas de remercier aussi les conseillers municipaux qui, en investissant pleinement leurs dossiers, m'accompagnent au quotidien dans mes missions et dans le développement des projets pour lesquels nous nous sommes engagés.

Je vous souhaite de très bonnes fêtes de fin d'année et vous donne rendez-vous le dimanche 14 janvier 2024, à 11h, à la salle polyvalente, pour la présentation des vœux durant laquelle j'aurai l'occasion de vous dévoiler les plans de la base multi accueil.

Bien à vous,

Maryline MONTEILLET  
Maire de Lacapelle-Viescamp





## COMMISSIONS COMMUNALES PRÉSIDIÉES PAR MME MONTEILLET

### Administration et personnel

**Annelise MICHEL-GAGNAIRE**

Patrice COUDON  
Jérémy LABRUNIE  
Alain PEYROU

### Communication

**Annelise MICHEL-GAGNAIRE**

Patrice COUDON  
Antoine GENGE  
Aurore LEFEBVRE  
Jean-Paul TROUPEL

### Affaires scolaires / périscolaires Enfance - Jeunesse - Famille

**Patrice COUDON**

Jacqueline BOULANGÉ  
Jérémy LABRUNIE  
Annelise MICHEL-GAGNAIRE

### Travaux

**Jean-Paul TROUPEL**

Patrice COUDON  
Jérémy LABRUNIE  
Annelise MICHEL-GAGNAIRE  
Alain PEYROU

### Commission communale des Impôts Directs

*Membres titulaires :*

Edith BERNARD  
Raymond LIMBERTIE  
Arnold FLORIN-GILLOT  
Denis BARRAL

*Membres suppléants :*

Jean ROQUETANIERE  
Anne-Aurore CUZOL  
Irène LAFRAGETTE  
Nicolas BARDY

### Finances

**Annelise MICHEL-GAGNAIRE**

Jacqueline BOULANGÉ  
Antoine GENGE  
Alain PEYROU

### Animation Vie associative et sportive

Caroline BARRAL-AURATUS  
Jacqueline BOULANGÉ  
Patrice COUDON  
Jérémy LABRUNIE  
Alain PEYROU  
Simone SALAT  
Jean-Paul TROUPEL

### Aménagement / Environnement Patrimoine

**Patrice COUDON**

Antoine GENGE  
Annelise MICHEL-GAGNAIRE  
Simone SALAT  
Jean-Paul TROUPEL

### Stérilisation des chats

**Annelise MICHEL-GAGNAIRE**

Jacqueline BOULANGÉ  
Alain PEYROU

### Centre Communal d'Action Sociale (CCAS)

*Membres du conseil municipal :*

Jacqueline BOULANGÉ  
Alain PEYROU  
Simone SALAT  
Jean-Paul TROUPEL

*Membres extérieurs :*

Myriam DELORT  
Elisabeth PERIER  
Catherine TEIL  
Odette VOLPILHAC

### Autres organismes

**Commission de contrôle  
des listes électorales**

Eric BARAS,  
*délégué du Président du Tribunal  
de Grande Instance*  
João GONCALVES,  
*délégué de l'administration*  
Simone SALAT,  
*conseillère municipale*

**Membres du conseil municipal  
siégeant au Conseil d'école**

Membre titulaire : Mme le Maire  
Membre suppléant : Patrice COUDON

## NOUVEAU SERVICE SUR LA COMMUNE

La commune de Lacapelle-Viescamp a investi dans du mobilier pour manifestations en extérieur.

10 tables bois et 20 bancs sont disponibles gratuitement pour les associations communales et peuvent être empruntés par les administrés au prix de 3 euros la table et 1,50 euros le banc.

**Se rapprocher du secrétariat de la Mairie (04 71 46 31 71) pour toute réservation.**

## ENFOUISSEMENT DES RÉSEAUX

### VERNIOLS

Ce chantier conséquent a mobilisé de nombreux partenaires en sus de la commune : SDEC (Syndicat Départemental d'Energies du Cantal) et CABA notamment.

Le projet initial portait sur le renforcement de la ligne basse tension, l'enfouissement et la rénovation du réseau téléphonique et de l'éclairage public. Il a été décidé de profiter de ce chantier pour revoir également l'alimentation en eau et l'assainissement, ainsi que le réseau pluvial.

La municipalité remercie la famille FAU qui a mis à disposition un lieu de stockage des matériaux sur toute la période.

Les anciens poteaux électriques et téléphone seront retirés début 2024.

### LAVEISSIÈRE

Un projet d'aménagement de la ligne basse tension (BT) a été initié par ENEDIS.

La commune a été sollicitée car, parallèlement, les riverains ont demandé l'enfouissement du réseau téléphonique. L'éclairage public (EP) sera également revu. Ces travaux prévus en 2024 seront coordonnés par le SDEC.



Verniols - Réseaux secs et humides.

## Réfection de voirie

### VERNIOLS

A l'issue des travaux d'enfouissement des réseaux, la route de Verniols a été intégralement refaite : enrochement, préparation de chaussée, reprise des fossés, installation de bordures, seuils et avaloirs pour l'écoulement des eaux pluviales, enrobé tri couches.



Laval - Travaux de voirie

### LAVAL

En sus des travaux de réfection planifiés à Verniols, il a été décidé de profiter de la présence de l'entreprise COLAS pour transformer la portion de chemin rural desservant la maison de Monsieur MAX en voirie rurale : empierrement de la chaussée et enrobé.

### VABRES / LAGUINIE

A la fin des travaux de Verniols, il restait du gravier 20/40 : la municipalité remercie Monsieur DELCAMP qui a accepté de l'étaler sur le chemin de la Carrière afin de combler les trous.

### SUR TOUTE LA COMMUNE

Comme tous les ans, plusieurs tonnes de point-à-temps ont été répandues afin de réparer et limiter la dégradation des routes.

L'habitat est très dispersé sur la commune, ce qui explique la longueur de voirie à entretenir :

**Voirie communale = 23,5 km**

**Chemins ruraux = 2,5 km.**

A cela, il convient d'ajouter les routes départementales (RD 18, RD 64, RD 361, RD 461...) entretenues par le Département.



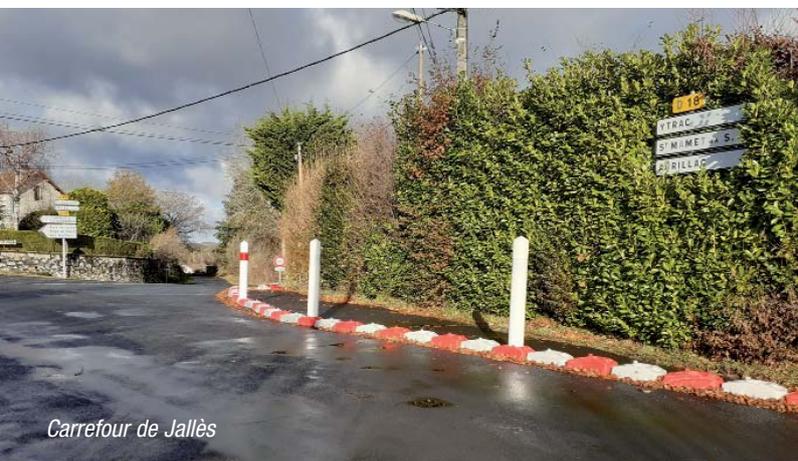
Verniols - Réfection voirie et enrochement

# Sécurisation routière

Depuis le début du mandat, l'équipe municipale a été régulièrement sollicitée concernant la sécurisation routière (vitesse excessive, sécurité, respect des priorités, etc.). Mme le Maire a sollicité les services du Département. Ces derniers ont répondu en posant des radars (comptage de véhicules et vitesse) dans les bourgs concernés et ont d'ores et déjà procédé à plusieurs aménagements.



Carrefour maisonnette de Vabret



Carrefour de Jallès



Jallès Haut-Martal - Signalisation du virage

- **VIRAGE DANGEREUX** à Jallès Haut avant l'entrée dans Martal

Une signalétique spécifique a été ajoutée par le département.

- **CARREFOUR DE LA MAISONNETTE DE VABRET**

Après une phase expérimentale, le Département a installé un terre-plein et procédé à un marquage au sol.

- **CARREFOUR DE JALLÈS HAUT**

Un aménagement provisoire est actuellement testé par le Département : il vise à faire ralentir les automobilistes avant la descente vers Jallès bas.



### GARE SNCF DU BOURG



La Région Auvergne-Rhône-Alpes et SNCF Gares & Connexions ont récemment réalisé des travaux importants :

- Sécurisation de l'accès au quai (clôture et portillon),
- Réaménagement du cheminement (bordures et enrobé),
- Installation d'un écran d'affichage,
- Mise à disposition d'un abri vélo protégé.



## CAMPING DU PUECH-DES-OUILHES

Les travaux de rénovation des infrastructures du camping du Puech-des-Ouilhes se sont poursuivis :

- Réfection des huttes,
- Réparation d'une portion de clôture endommagée à la suite de chutes de branches,
- Travaux de plomberie (changement de 8 robinets, changement d'un petit chauffe-eau dans un chalet),
- Remplacement en urgence, durant la saison touristique, du chauffe-eau gaz d'un des deux blocs sanitaires : ces équipements installés d'origine en 1987 sont trop vétustes pour être réparés et leur remplacement est onéreux.



Jonction Puechbroussou-Verniols

## Déploiement de la fibre

Sur la commune, en fonction des lieux d'habitation, les opérateurs ont commencé à proposer des offres fibre à l'automne 2022. Les travaux se poursuivent (pose des chambres, installation de poteaux, passage de câbles enterrés ou en aérien, etc.), sans toutefois que nous connaissions les dates précises de commercialisation.

## Base multi-accueil

Initialement, ce projet ne portait que sur la rénovation du camping municipal du bourg et des vestiaires du foot.

Le Conseil Municipal a saisi l'opportunité de pouvoir vendre la salle des associations située à côté de l'église pour réfléchir à la construction d'une nouvelle salle plus fonctionnelle et répondant aux critères d'accessibilité.

La vente à M. et Mme BOULANGE s'est concrétisée début juillet 2023.

Au préalable, un contact a été pris avec les associations concernées : Chasse, APE, Printemps 2002.

De nouveaux espaces de rangement ont été mis à disposition dans le bâtiment de la « Petite Vitesse » (Chasse) et dans le

local appelé « le bûcher » à côté de l'école (APE).

Les activités de l'association Printemps 2002 ont récemment été reprises par le centre socio-culturel ACDA : la municipalité remercie M. et Mme BOULANGE qui, lors de la vente, ont autorisé la poursuite des activités au même endroit tant que la nouvelle salle n'est pas construite.

Les appels d'offres pour ce projet ambitieux (rénovation de l'existant et construction d'un bâtiment attenant) ont été lancés le 15/10/2023. La commission Travaux s'est réunie mi-novembre pour l'analyse des offres et le choix des entreprises.

Les travaux dureront plusieurs mois et vont démarrer par la phase de désamiantage en février 2024.

## PHOTOVOLTAÏQUE

Un projet photovoltaïque a été initié cette année : les toits de la salle polyvalente du Bourg et de la base multi-accueil seront équipés de panneaux solaires. L'objectif est que l'électricité ainsi produite puisse être autoconsommée dans les bâtiments communaux (mairie, école, cantine / garderie, salle polyvalente du Bourg, base multi-accueil, halle d'animation du Puech-des-Ouilhes).

La demande de raccordement a été faite auprès d'Enedis.

# Sentier autour du lac



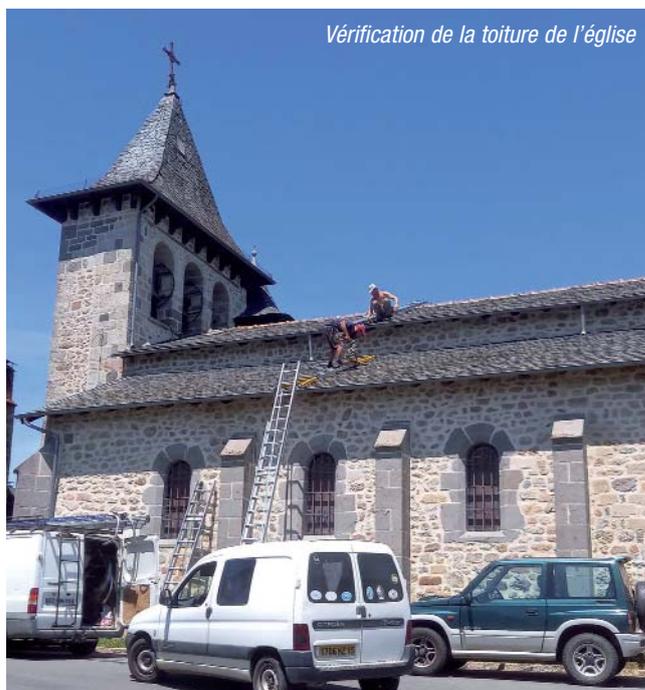
La 1<sup>ère</sup> phase sur notre commune portait sur l'aménagement de la portion allant du Couderc d'Abrat au Rieu, en passant par l'ancien site du Diamant Vert.

La 2<sup>e</sup> phase concerne la portion allant du bourg au Marais du Cassan. Afin de faciliter ce projet, EDF a proposé et concrétisé, en début d'année 2023, l'achat de parcelles au bord du lac. La municipalité va devoir acquérir assez rapidement des portions de terrains situées juste avant le Pont de la Marie.

Le passage du sentier sous le Viaduc est toujours à l'étude avec la SNCF, l'objectif étant que les cheminements réalisés par les deux communautés de communes (Châtaigneraie Cantalienne et CABA) se rejoignent pour former une boucle autour du lac.

## Travaux d'entretien

- La société MJM Services (marché à bon de commande « Entretien de la voirie & viabilité hivernale ») est intervenue pour le fauchage des talus et bas-côtés, le tronçonnage d'arbres menaçant la voirie, le curage des fossés, l'entretien des chemins communaux, le nettoyage de la cour d'école et le changement du sable, etc.
- La société IDVERDE (marché à bon de commande « Entretien des espaces verts ») a été sollicitée pour la tonte des communaux, la taille d'arbres, l'entretien du cimetière, etc.
- Pour la deuxième année, l'entretien du site du Puech-des-Ouilhes (soufflage du cheminement, taille des arbustes, débroussaillage) a été confié à l'ARCH.
- Un épicéa de Serbie a été planté dans le Bourg en remplacement d'un arbre mort.
- Quelques lavandes ont été plantées au niveau du parking de l'école.
- La SNCF a entretenu les espaces verts lui appartenant au niveau de la gare.
- Un lampadaire a été installé par la CABA au Puech-des-Ouilhes (pour l'éclairage du marché notamment).



Vérification de la toiture de l'église

- Les toitures des bâtiments communaux du bourg (église, mairie, école, etc.) ont été vérifiées durant l'été : des travaux seront à budgétiser concernant le toit de l'école.
- Des géomètres ont été sollicités sur différents dossiers afin de procéder à des régularisations cadastrales ou modifications de limites de propriétés attenantes à des parcelles communales. Des bornes ont été posées lorsque nécessaire.
- De menus travaux ont été réalisés avant la rentrée des classes : intervention d'un électricien pour quelques aménagements, installation de porte-manteaux supplémentaires, changement de quelques plaques au plafond dans une classe, redémarrage des équipements de la cantine, déplacement d'un bureau non utilisé de la mairie vers la garderie, etc.



Plantation d'un épicéa de Serbie

# L'ÉCOLE



**2023-2024**

41 élèves, de la TPS au CM2 sont inscrits à l'école.

**Equipe enseignante**



**JUN 2023**  
Regroupement sportif cycle 2.

**JUN ET SEPTEMBRE 2023**  
Entraînement rugby pour un regroupement sportif à La Ponétie.

**OCTOBRE**

Sortie école au Puech des Ouilhes : ateliers découverte avec la fédération de pêche du Cantal et jeux sur la plage pour les élèves de maternelle.



**LISTE DES  
REPRÉSENTANTS  
DES PARENTS D'ÉLÈVES**

- BOUYGUES Sébastien (CE1)
- CHANCEL Anne (maternelle – CE2)
- COLAS Coralie (CE1)
- LAFON Caroline (maternelle – CE1)
- TOURETTE Stéphanie (CM2)

# Les TAP

Les Temps d'Activités Péri-scolaires (TAP) sont gérés par la mairie. Ils ont lieu le mardi, jeudi et vendredi de 15h30 à 16h30. Ce temps est gratuit pour les familles.

En 2023, Aurore Lefebvre et Aude Marcombe ont planifié et chercher des intervenants de qualité pour animer ce temps de l'enfant. Différents axes ont été abordés comme les activités sportives, les ateliers manuels, le jardinage et bien d'autres encore.

Un remerciement à l'ensemble des animateurs et agents (Mme Marcombe, Mme Cueille et Mme Lajarrige) qui ont contribué à la réussite de ce temps ainsi qu'à Mme Rouen, Mme Delolm De Lalaubie et Mme Izoulet qui ont animé bénévolement un atelier cuisine et dégustation avec les enfants de la classe maternelle.



Aude MARCOMBE et Murielle CUEILLE  
Agents en charge du scolaire et périscolaire

## REPORTAGE PHOTOS



LA SEMAINE DUGOÛT 34<sup>th</sup> EDITION  
DU 16 AU 22 OCTOBRE 2023



## Une alimentation responsable pour une alimentation saine

### PROJET ALIMENTAIRE DE TERRITOIRE

Sandra Lajarrige a complété l'équipe des agents communaux en février 2023. En effet, elle remplace Mme Rovine Renard, partie à la retraite en décembre 2022. En charge de la restauration scolaire, elle s'est inscrite dans la volonté municipale de proposer des produits locaux et a suivi les modules de formations liés au Projet Alimentaire de Territoire.



### CONSOCANTAL

Depuis 2021, la commune de Lacapelle-Viescamp s'est engagée à valoriser les produits locaux dans la restauration collective de la commune. Pour cela, elle s'est inscrite sur la plateforme Agrilocal 15 qui lui a permis d'accéder au répertoire de fournisseurs de produits locaux. Un travail de longue haleine entre la responsable de la restauration, Mme Lajarrige, et les élus en charge du dossier afin de trouver le produit et de fidéliser le fournisseur. Pour aller plus loin dans l'action, la Mairie s'est aussi inscrite dans la démarche Consocantal qui consiste à utiliser « **50% de produits locaux dans la restauration collective** ».

Aujourd'hui, ce sont 9 producteurs locaux qui approvisionnent la cantine scolaire.

PRODUCTEURS	PRODUITS	LIEU
GAEC La ferme de Vabres	Poulet / Pintade	Lacapelle-Viescamp
Jérémy Labrunie	Cantal fermier	Lacapelle-Viescamp
GAEC Cantournet	Yaourts / Fromage blanc / Tomme de vache	Prunet
La Ferme de Séverac	Fromage de chèvre	Polminhac
Maison Rispal	Charcuterie	Siran
GAEC des Gardes	Oeufs	Chalinargues
Florian ITIER	Pommes	Massiac
GAEC Élevage Théron	Légumes comme les tomates, les courgettes, les pommes de terre, les poireaux, etc...	Roannes-Saint-Mary

S'inscrire dans la démarche de valorisation de produits locaux, c'est aussi l'occasion pour les élèves, avec l'aide de Mme Marcombe, Mme Cueille et Mme Lajarrige, de s'initier à la production de légumes dans le jardin mis en place au printemps 2023, à la préparation et de goûter le fruit de leur production.



LES FERMIERS  
DU CANTAL  
*Naturellement proches de vous*



## L'APE



L'amicale des parents d'élèves est une association à but non lucratif.

Nous sommes des parents bénévoles qui donnons un peu de temps et d'énergie afin de permettre aux enfants de l'école de réaliser diverses sorties scolaires, mais également de leur offrir différentes animations. Tous les parents souhaitant nous rejoindre sont les bienvenus.

Dernièrement, Halloween a été l'occasion de réunir les enfants et les parents autour de jeux et concours de gâteaux. Un goûter de Noël avec ses animations, une chasse aux œufs à Pâques et la kermesse de fin d'année seront offerts aux enfants de l'école.

L'APE répond à vos questions à [ape.lacapelleviescamp@gmail.com](mailto:ape.lacapelleviescamp@gmail.com)

En espérant vous voir lors de nos manifestations.

### Animations 2024

- 4 février : quine
- 13 avril : chasse aux œufs
- 26 mai : vide grenier
- 29 juin : kermesse



### COMPOSITION DU BUREAU

**Président & vice-président**  
Hervé Piganiol  
et Antoine Tournadre

**Trésorier & vice-trésorière**  
Kévin Jacques et Cécile Bayle

**Secrétaire & vice-secrétaire**  
Marie-Line Chiva  
et Anne-Emilie Andrieu



## Le Relais Petite Enfance du Territoire Ouest-Agglomération Les P'tits Lou

Guichet Unique de la petite enfance sur les 5 communes du \*territoire Ouest-Agglomération, le RPE les P'tits Lou informe les parents, futurs parents sur tous les modes de garde du territoire, sur les démarches à effectuer, et les oriente vers les organismes compétents en cas de besoin. Il est également un service référent pour les professionnels de la petite enfance et en particulier les assistantes maternelles et les gardes à domicile dans l'exercice de leur métier.

Le RPE est également un lieu d'animation gratuit pour tous les jeunes enfants du territoire. 4 matinées par semaine, les animatrices, éducatrice de jeunes enfants et auxiliaire de puériculture, accueillent les jeunes enfants accompagnés d'un adulte sur des espaces de jeux, de découvertes et des ateliers d'éveil (motricité, livres et histoires, sensoriel, créatif, etc.). L'occasion pour les tout-petits de faire de nouvelles expériences et d'aller à la rencontre des autres et pour les adultes de créer du lien et de partager des moments conviviaux. Le programme des animations est disponible sur simple demande et sur la page Facebook du Relais.

L'éveil à la nature et l'éveil culturel et artistique des jeunes enfants sont des axes forts de notre projet pédagogique et le RPE a eu à cœur cette année de

proposer aux « p'tits lou » du territoire des sorties : à la ferme pédagogique, au jardin conté, des balades au Puech-des-Ouilhes et en forêt de Branviel, des pique-niques. Des spectacles spécifiques Petite Enfance ont également été programmés au cours de l'année : « Café de Fleurs », « A l'eau ! » et « Stabat, ma Terre ». Cette édition 2023 a aussi été marquée par le grand retour de la troupe des « AssMam » ! Des assistantes Maternelles bénévoles du territoire qui se sont mobilisées pour un projet « spectacle » ! Durant l'année, elles se sont réunies à plusieurs reprises, en soirée, pour travailler à l'élaboration d'un spectacle pour les jeunes enfants du territoire. De l'histoire aux costumes, en passant par les décors et les comptines, elles ont ficelé, avec le soutien du RPE, un spectacle qui a été présenté



à près de 250 petits et grands lors des deux séances proposées.

Le RPE a également proposé tout au long de l'année des soirées d'informations petite enfance animées par des intervenants extérieurs sur la motricité des tout-petits, sur l'éveil sensoriel et la découverte du Snoezelen. En parallèle, 16 assistantes maternelles du territoire se sont également engagées dans des sessions de formation continue.

Des professionnelles investies et motivées pour développer leurs connaissances et leurs compétences.

Implanté sur l'Ouest Agglo depuis 16 ans maintenant, le RPE continue de développer son travail avec les autres acteurs du

territoire, les mairies, les médiathèques, avec des ateliers d'éveil aux livres, la micro-crèche du centre socioculturel ACDA avec les « ateliers partagés » et la « semaine nationale de la petite enfance », le service culturel du conseil départemental pour les projets culturels.



### Association « Les P'tits Lou »

Présidente : Simone FAURE

Pour tous renseignements, contacter Audrey SEYROLLE, coordinatrice petite enfance au 06 73 54 59 40 ou par mail : rpelesptitslou@gmail.com



## ACDA - A la Croisée Des Autres

**En 2023, le centre socioculturel « A la Croisée des Autres » poursuit son action pour tous les âges, au plus proche des habitants sur les 5 communes de son territoire.**

Toutes les actions portées par le centre socioculturel sur les 5 communes du territoire ouest-agglo (Ytrac, Sansac de Marmiesse, Ayrens, St Paul des Landes et Lacapelle-Viescamp) sont accessibles aux Capellains. Une adhésion annuelle de 5,5€/personne ou 11€/famille vous est demandée. Certains ateliers ou activités nécessitent seulement cette adhésion, d'autres ont un tarif. Tous nos tarifs sont calculés en fonction des revenus des familles, pour que nos actions soient accessibles à tous.

Aperçu des actions qui se déroulent sur la commune :

- **Un atelier hebdomadaire « Bien-être physique » séniors** le vendredi de 10h30 à 11h30 à la salle polyvalente, nouvellement encadré par Rémi Fressinier, depuis septembre.



- **Un atelier « Dansons dans nos campagnes » séniors** le mercredi de 14h à 15h, à la salle polyvalente, avec Siel Bleu.
- **La présence d'un conseiller numérique pour tous**, pour un accompagnement dans vos pratiques numériques, vos accès aux droits... le mardi de 14h à 15h15 à la salle de la mairie.
- **Des interventions sur les TAP CM1-2.**
- **Un accueil de loisirs 3-17 ans** qui fonctionne tous les mercredis et toutes les vacances scolaires.
- **Un pôle jeunesse** avec un volet « engagement / citoyenneté / prévention ».

- **Un soutien à la vie associative** par des prêts de matériel ou du soutien aux animations (exemple : événements organisés par les APE ou comités des fêtes...).
- **Des loisirs collectifs à la journée, en famille, entre séniors** du territoire.
- **Un accompagnement des familles dans tous les domaines** du quotidien.
- **Des projets intergénérationnels, des événements ponctuels** (journée séniors, sécurité, planète parents...).

Le 7 juillet 2023, nous avons aussi renouvelé une soirée guinguette au Nautilus.

### Poursuite de l'action de l'association printemps 2002 à compter de septembre 2023

Nous avons été sollicités pour assurer la continuité de l'action portée par l'association suite à la dissolution de celle-ci. Nous remercions Mme Delolm De Lalaubie et les autres membres actifs de l'association pour leur confiance et le passage de flambeau. Ouvert à tous, vous pouvez rejoindre le groupe à tout moment de l'année en prenant contact avec Marion, référente familles-séniors au centre socioculturel.

Dans la continuité de l'association "Printemps 2002", le Centre Socioculturel "A la Croisée Des Autres" vous propose

**LES ATELIERS CONVIVALI'THÉS DE LACAPELLE VIESCAMP**

Les lundis de 14h à 17h à la salle des associations

Accessible sur adhésion 5,50€ / personne pour l'année (septembre - Août)

Venez nous rencontrer autour des divers activités (loisirs créatifs, peinture, jeux...), le tout autour d'une tasse de café

**1er Rendez-vous : le 18 Septembre 2023**  
venez nombreux ! nous échangerons autour de vos envies et de vos idées !

Centre socioculturel "A la Croisée Des Autres"  
3, Rue Pierre de Coubertin 15130 YTRAC  
04.71.46.83.00



### ACDA - A la Croisée Des Autres (suite)

Un atelier nutrition séniors a été organisé en partenariat avec l'ARSEPT et le CLIC sur 3 séances de 10h à 15h les 14, 28 novembre et 12 décembre. Animé par une diététicienne nutritionniste, il a rencontré un franc succès.



Notre conseil d'administration est composé d'habitants des 5 communes. Odette VOLPILHAC et Odile LAFON, habitantes de Lacapelle-Viescamp sont vos représentantes. Elles se feront un plaisir d'être le relais sur votre commune de vos besoins, idées, envies, questions et peuvent vous renseigner.

L'équipe professionnelle du centre socioculturel dirigée par Marilyne BERGAUD vous accueille du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 18h30.

#### La composition du Conseil d'Administration :

##### BUREAU :

Co-présidents : Christine ALRIC (Ytrac) et Annabelle MARLEIX (Saint-Paul)

Trésorier : Gilbert MONTOURCY (Ytrac)

Trésorière adjointe : Odette VOLPILHAC (Lacapelle-Viescamp)

Secrétaire : Muriel SALAT (Ytrac)

Secrétaire adjoint : Alain COURTYNE (Ytrac)

**AUTRES ADMINISTRATEURS :** Christiane MATHIAS (Ayrens), Claude ESCASSUT (Sansac), Cédric LALLE (Sansac), Annie MAZET (Ytrac), Clarisse SALEZ (Ayrens), Alexandra CAVARROC (Ytrac), Aline ESPALIEU (St Paul), Nathalie SOBELLA (Ytrac), Anaïs Travers (Ytrac), Christophe VIGUIER (Ayrens), Camille FRIGIERE (Sansac), Odile LAFON (Lacapelle-Viescamp).

##### REPRESENTANTS INSTITUTIONNELS :

Mairie d'Ytrac : Mme GINEZ, Maire ou Mme ESCALIER, adjointe  
Mairie d'Ayrens : M. BONHOMMET, Maire ou Mme HEDON ou Mme BERCOT, adjointes

Mairie de St Paul des Landes : Mme BENITO, Maire ou Mme CHEVALIER, adjointe

Mairie de Lacapelle-Viescamp : Mme MONTEILLET, Maire ou Mme MICHEL-GAGNAIRE, adjointe

Mairie de Sansac : M. BAISSAC, Maire ou Mme BASTID, adjointe

CAF du Cantal : Mme SERONIE

Membre du CSE : titulaire Anaïs LAVIGNE ; suppléante Marion BERTHELEMY.

#### CONTACT

##### CENTRE SOCIOCULTUREL "A LA CROISÉE DES AUTRES"

3 rue Pierre de Coubertin - 15130 Ytrac

04 71 46 83 00

[accueil@csalacroiseedesautres.fr](mailto:accueil@csalacroiseedesautres.fr)

Site : [centresocioculturelytrac.fr/facebook/adresse](https://centresocioculturelytrac.fr/facebook/adresse)

## SOIRÉE ADOS



Le 1<sup>er</sup> décembre 2023, en coordination entre la Mairie et le pôle jeunesse du centre socioculturel ACDA, notre groupe d'ados qui s'est fortement engagé durant le marché estival a commencé à profiter des fonds ainsi récoltés : ils ont choisi de se retrouver au bowling pour une soirée détente. Après avoir dégusté un excellent hamburger / frites et une crêpe au chocolat, ils se sont affrontés au Laser Game avant de terminer la soirée par une partie de bowling.



# L'association PRINTEMPS 2002

## Les écoliers solidaires à Lacapelle-Viescamp



■ A l'initiative de l'Association Printemps 2002 et de sa présidente Sylvie Cauchy, l'école de Lacapelle-Viescamp n'a pas manqué ce rendez-vous en présence de Jacky Bergaud, adjoint au maire de Lacapelle. Des jeux et un lâcher de ballons, offerts par l'association des parents d'élèves, ont été organisés. Depuis octobre, l'équipe pédagogique (Maryline Monteliet, Caroline Komorn et Stéphanie Moussard) a sensibilisé les enfants sur les maladies génétiques et sur le rôle du Téléthon. Cette manifestation a permis de collecter plus de 120 €.

## LACAPELLE-VIESCAMP Aquarelle et artisanat d'art réunis



« Printemps 2002 » et Magda présentent pour le deuxième année à la Maison des associations leur exposition « Aquarelles et objets artisanaux » tous les dimanches jusqu'au 21 août, de 10 heures à 12 heures et de 15 heures à 18 heures. Cette année, Magda a réalisé un carnet d'aquarelles sur le village de Lacapelle-Viescamp et ses environs. « Nous sommes heureux que notre association connaisse toujours un vif succès » écrit sa présidente. « Le nombre de nos visiteurs est en pleine expansion et nous nous réjouissons de cette situation. »



Sylvie Cauchy

L'association « Printemps 2002 » a été créée par Georges Marchal, Maire de 2001 à 2005, et son équipe en 2002.

Une quarantaine d'adhérents se retrouvaient le lundi après-midi pour, certains, s'initier et, d'autres, se perfectionner aux activités de peinture, de jeux de société, d'ateliers informatiques. Des sorties étaient programmées, comme des visites de villages, toujours accompagnées d'un bon repas. Mme Sylvie Cauchy, présidente, aimait organiser des manifestations comme le vide-grenier, le téléthon en partenariat avec l'école, des randonnées et bien d'autres encore. Chaque lundi, les plus initiés confectionnaient des gâteaux, des crêpes qu'ils proposaient à la dégustation autour d'un thé ou d'un café.

En 2012, Danielle Deloim de Lalaubie a repris la présidence. Très dynamique et volontaire, elle s'est proposée pour animer une fois par semaine avec Mme Rouen et Mme Izoulet des ateliers pâtisseries pour les élèves de petites sections.

Malheureusement, le COVID a interrompu les activités, de force, et il a été très difficile de mobiliser à nouveau les adhérents : la motivation n'était plus au rendez-vous.

Le déménagement de la présidente et le peu d'adhérents ont amené le bureau à dissoudre l'association en septembre 2023. Les activités sont dorénavant reprises par l'ACDA sous le nom de « Convivial'chés ».



## LACAPELLE-VIESCAMP « Printemps 2002 » s'expose



**CRÉATION.** Les responsables de l'Association Printemps 2002. Les bénévoles de l'Association « Printemps 2002 » exposent en ce moment leurs œuvres « objets artisanaux », à la Maison des associations. Cette exposition est ouverte tous les dimanches du mois d'août, de 10 heures à 12 heures et de 15 heures à 20 heures. Les aquarelles et broderies exposées sont en vente au profit de l'association. Afin de préparer leurs œuvres, les 50 membres se re-

trouvent (tous les lundis après-midi et mercredis soirs dans leurs locaux. « Cette association est l'expression d'un besoin sur la commune où il n'existait rien » explique Sylvie Cauchy, la présidente qui rajoute « C'est une grande satisfaction, voire une fierté pour nous, car nous avons réussi à fédérer toutes les forces vives de la commune, toutes générations confondues. »



Danielle Deloim De Lalaubie





## CCAS - Centre Communal d'Action Sociale



Après la pause de l'été, les nombreuses activités proposées aux Capellain(e)s de plus de 60 ans sous forme d'ateliers ont repris de façon hebdomadaire :

- Un nouveau conseiller numérique, Antoine ROUX du centre socioculturel ACDA, aide nos séniors à se familiariser avec internet, les tablettes et téléphones portables, depuis septembre, tous les mardis, de 14h à 15h15.
- L'atelier « Dansons dans nos campagnes », animé par Mélanie, a repris également tous les mercredis de 14h à 15h.
- L'atelier « Gym Douce » pour les séniors de 60 ans et plus est animé par Rémi Fressinier tous les vendredis de 10h30 à 11h30.
- Peinture et jeux divers, encadrés par l'ACDA, divertissent nos aînés chaque lundi après-midi.

De plus, des ateliers ponctuels ont lieu à la salle polyvalente :

- Par exemple, « Nutrition » les 14/11, 28/11 et 15/12/2023 de 10h à 15h.
- « Equilibre » depuis le 16/11/2023, pour 12 séances, les jeudis de 10h30 à 11h30.

Une après-midi festive, animée par Yannick Leybros, a été organisée au mois de septembre, par le centre socioculturel ACDA, afin de présenter ces différentes activités.

Il ne faut pas hésiter à « pousser la porte » afin de partager ces moments de convivialité et de bonne humeur.

- Dans le cadre de la prévention, l'ASED a organisé une animation de sensibilisation sur la santé bucco-dentaire animée par

la Mutualité Française Auvergne-Rhône-Alpes, le mercredi 8 novembre 2023 de 10h à 11h30 à Laroquebrou, salle des associations. Ce Forum avait pour but de faire connaître les maladies graves et effets néfastes dus à une mauvaise hygiène bucco-dentaire.

- Pendant les TAP, les enfants de l'école ont préparé un spectacle de danse animé par Norine. Ce spectacle a été présenté le jeudi 19 octobre 2023 à 16h : très belle représentation. Bravo à nos petits Capellains !

En cette période de fêtes, la Mairie de Lacapelle-Viescamp et le CCAS ont tenu à choyer nos aînés de plus de 70 ans. Ceux-ci ont pu choisir :

- le repas au restaurant Ô Soleil Thaï (Hôtel du Lac) le dimanche 17 décembre 2023,
- ou un colis gourmand agrémenté d'une carte de vœux réalisée par les enfants de l'école.

Un pot de miel provenant du rucher pédagogique du Marais du Cassan a également été offert.

Pour nos séniors résidant en EHPAD, un colis contenant des produits d'hygiène leur a été apporté.

De plus, les Capellains de 70, 80 et 90 ans reçoivent le jour de leur anniversaire la traditionnelle boîte de macarons de chez RIOL, ainsi qu'une carte illustrée par les enfants de l'école pendant les TAP.

## Union Sportive Cère et Landes



L'USCL et son école de foot comptent à ce jour 181 licenciés. C'est une grande satisfaction d'accueillir autant de footballeuses et footballeurs dans toutes catégories de U6 à U18, senior. De nombreux capellains sont parmi nos licenciés.

**Les entrainements se déroulent les mercredis, vendredis et les matchs ont lieu les samedis et dimanches.** Nombreux parents et supporters sont au bord des terrains pour soutenir nos petits rouge et bleu ainsi que nos seniors.

L'USCL évolue avec deux équipes :

- **Une équipe 1 en départemental D3** encadré par Julien Delfau
- **Une équipe 2 en Départemental D4** encadré par Jean-Pierre Delfau et Jean-François Lugol.



Nous remercions nos entraîneurs ainsi que tous nos éducateurs pour l'école de foot :

- Simon Lamote (U6 – U7)
- Christophe Anton (U8 – U9)
- Rodolphe Capelle / Marc Ancel (U10 – U11)
- Julien Delfau / Laurent Goubert / Stéphane Laporte / Stéphane Courbeyrette (U12 – U13)
- Emmanuel Printinhac / Lionel Garel (U14 – U15)
- Jean Pierre Delfau (U16-U17-U18)

Ainsi que nos dirigeants et nos bénévoles qui accompagnent tout au long de l'année et qui donnent de leur temps afin de permettre à nos petits joueurs et grands de se perfectionner et de s'épanouir dans leur passion.

Côté manifestation, un quine a été organisé le 18 novembre 2023. Celui-ci s'est déroulé dans la convivialité et a connu un grand succès. Un concours de belote est prévu en janvier à Lacapelle-Viescamp et un bal, au printemps, à Saint Paul des Landes.

Cette année, nous avons renouvelé tous les maillots de chaque catégorie grâce à l'aide financière de nos nombreux sponsors. Un grand merci à eux.

Merci également aux municipalités de Lacapelle-Viescamp, Saint-Paul des Landes et Laroquebrou pour leur investissement dans cette association sportive par leur aide financière et la mise à disposition des équipements.

Toute l'équipe de l'USCL et de l'école de foot vous souhaitent de bonnes fêtes de fin d'année.



## Quelques nouvelles du Cantales Nautic Club

En 2023, nous avons allongé le ponton d'un élément, ce qui nous fait un total de 52 places. Avec les 30 bouées, nous avons pu accueillir 80 bateaux. Cet aménagement a profité à une dizaine de Capellains, une dizaine de touristes et des plaisanciers des communes environnantes. Le CNC a pour rôle de gérer ce parcage, mais surtout fournir le droit de navigation qui est obligatoire pour circuler sur le lac. Tous les tarifs sont disponibles à l'affichage du Puech-des-Ouilhes.





## Association Agréée pour la Pêche et la Protection des Milieux Aquatiques (AAPPMA)

Depuis plusieurs années, l'AAPPMA de Laroquebrou contribue à maintenir la très bonne qualité des nombreux sites de pêche disponibles dans son périmètre d'intervention. L'association intervient aussi bien sur le lac de Saint-Etienne Cantalès que dans les ruisseaux et la rivière Cère en aval du lac.

**Cette année encore, des Ateliers Pêche Nature (APN) ont été organisés pour les enfants de moins de 12 ans, durant 10 samedis de 9h à 17h.**

**L'été, des APN estivaux sont ouverts à toutes et tous (5 après-midi de 14h à 18h).**

Ces moments permettent aux pêcheurs débutants de pratiquer la pêche de façon autonome et responsable vis-à-vis de la nature, des autres usagers, du milieu aquatique et de lui-même.

Ces ateliers ont rencontré une très bonne participation et nous espérons la même réussite pour l'année prochaine.

L'AAPPMA participe activement à la Mangona pour le montage et le démontage des structures (barnums). Elle a aussi été présente le jour de cette festivité.

Comme chaque année, des lâchers de truites farios dans la Cère à Laroquebrou ont été réalisés pour l'ouverture de la pêche (150 kg), à l'occasion de la fête de la pêche (150 kg) et au 14 juillet (50 kg). Quelques truites arc-en-ciel (20 kg) ont aussi été lâchées dans l'étang de Omps à l'ouverture de la pêche et au 14 juillet.

L'opération annuelle du nettoyage du lac de Saint-Etienne Cantalès s'est déroulée le 22 avril avec la participation des 3 AAPPMA gestionnaires du lac (Laroquebrou, Maurs et Aurillac), EDF, la CABA et la commune de Lacapelle-Viescamp. Les jeunes de l'APN ont aussi participé à cette opération.

La fête de la pêche, devenue un rendez-vous habituel des pêcheurs et des non pratiquants, a rencontré un vif succès de part le nombre important de visiteurs et de participants aux animations. Ainsi, une vingtaine d'exposants de matériels de pêche étaient présents à la brocante dédiée au matériel de pêche. L'animation de pêche pour les enfants a obtenu un franc succès. Ces derniers ont pu capturer leur truite et la conserver. De nombreux pêcheurs ont participé au concours de pêche.



*Le brochet pêché par Melvyn Mercier.*

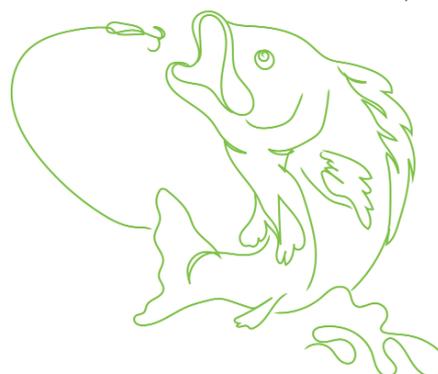
En octobre, l'AAPPMA a fortement contribué à l'organisation du challenge Henri Hermet, concours de pêche aux carnassiers en bateau.

Pour conclure, l'AAPPMA de Laroquebrou remercie la fédération de pêche du CANTAL, les dépositaires de cartes de pêche qui contribuent ainsi à faciliter l'octroi d'un permis de pêche, les communes et les deux intercommunalités présentes dans le secteur d'intervention de l'association qui nous soutiennent dans nos actions de promotion de la pêche et de protection du milieu aquatique facteur du développement économique et touristique local.

Un remerciement tout particulier à Cédric Pouget, directeur du barrage de Saint-Etienne Cantalès, qui permet une régulation concertée du débit de la Cère, cela contribue à une bonne reproduction aussi bien au lac que dans la Cère, et à l'organisation de nos événements festifs ou de nettoyage de la rivière.

Toute l'équipe de l'AAPPMA vous souhaite de Bonnes Fêtes de fin d'Année et espère vous voir ou revoir lors de ses animations.

*Le Président, Rachid Chorfi*



*Ateliers Pêche Nature du samedi matin.*



## Le Puech des Ouilhes et le lac de Saint-Etienne-Cantalès en mode « pêche » à l'occasion du Challenge interdépartemental de pêche des carnassiers

Les 13, 14 et 15 octobre, la Fédération Départementale de Pêche et de Protection des Milieux Aquatiques et les AAPPMA du Bassin d'Aurillac, Laroquebrou et Maurs Châtaigneraie Cantalienne ont rassemblé 60 équipages de 2 pêcheurs en bateaux pour une manche du Challenge interdépartemental de pêche des carnassiers.

Le site du Puech des Ouilhes a servi de centre névralgique pour l'organisation de ce concours. Les services de la Fédération, appuyés par 20 bénévoles des AAPPMA, la mairie de Lacapelle-Viescamp et le service tourisme de la CABA se sont mobilisés pour assoir la notoriété pêche nationale et internationale du lac de Saint-Etienne-Cantalès.

Durant les 1,5 jours de pêche, 250 poissons (brochets, sandres, perches, silures) ont été homologués.



En marge du concours, un village expo/animations grand public a été mis en place du vendredi 13 au dimanche 15 octobre. Différentes structures et prestataires l'ont animé sur les thèmes de la biodiversité aquatique, de la pêche, de l'hydroélectricité, du tourisme et des matériels de pêche. 110 enfants des écoles primaires de Lacapelle-Viescamp, Laroquebrou et Le Rouget ont été les premiers à découvrir et profiter des animations proposées.

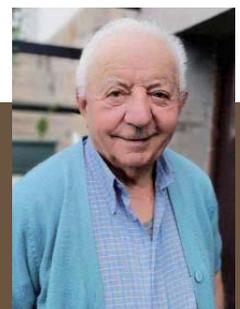
Par les retombées économiques directes générées sur les communes riveraines du lac, le Challenge interdépartemental a confirmé toute l'importance de la pêche comme activité de pleine nature 4 saisons.



## A.C.C.A Lacapelle-Viescamp

Président : M. Icher  
Secrétaire : M. Eric Barras  
Membres : M. Christian Icher - M. Mathieu Combelles

Vice-Président : M. Jérémy Defargues  
Trésorier : M. Gérard Salat



Notre ami **Maurice CUEILLE** nous a quitté. En ce mardi 5 décembre, ses amis chasseurs lui ont rendu un dernier hommage. Fin connaisseur et passionné de chasse, il était le seul à faire partie du bureau lors de la création de l'ACCA en 1969 où il fut trésorier jusqu'en juin 1977. En 1980, il est nommé Garde Particulier de l'ACCA, poste qu'il occupera jusqu'en juin 2018, soit pendant 38 ans !! Sa disponibilité, sa discrétion, son implication et sa connaissance du terrain ont fait de lui un excellent garde sur qui l'on pouvait compter. Très patient, il a passé des heures à l'affût pour prélever de nombreux renards.

C'est une figure de l'ACCA qui nous quitte.  
Au revoir Maurice et repose en paix.



# Nuit des étoiles



Galaxie d'Andromède



Nébuleuse du cœur



Amas des pléiades

© Photos M. NOUGEIN

Pour la 2<sup>e</sup> année consécutive, les Capellains ont été conviés à une soirée d'observation du ciel.

Contrairement à 2022 où la date initialement prévue avait dû être avancée en raison des conditions météo, cette animation 2023 a pu se tenir le jour convenu, à savoir le vendredi 15 septembre à partir de 21h30, au château d'eau de Verniols.

Cela a permis la participation d'un public plus jeune : de nombreux enfants de la commune étaient présents, ce qui est un réel motif de satisfaction.

Jean-Pierre Demailly, président d'EQUINOXE ASTRONOMIE d'Aurillac, et plusieurs membres du club ont aidé petits et grands

à repérer à l'œil nu la « Grande Ourse », la « Petite Ourse », le « Grand carré de Pégase », etc. et à savourer la chance que nous avons de pouvoir observer la voie lactée. Du fait de la pollution lumineuse, cela est en effet beaucoup plus difficile en zone urbaine. Plusieurs télescopes avaient été installés pour profiter du spectacle offert par Saturne et Jupiter, ainsi que par les amas globulaires et nébuleuses.

Merci à Monsieur Nougéin et aux passionnés d'EQUINOXE ASTRONOMIE pour ce beau moment de partage, ainsi qu'aux familles Combelles et Fau pour la mise à disposition du site d'observation et de la zone de parking.

**BALADE CONTÉE**  
AVEC LE CONTEUR JAN-PIERRE

JEUDIS  
**20 / 07**  
**17 / 08**  
DÉPART : 18 H 30

**PUECH DES OUILHES**  
COMMUNE DE LACAPELLE-VIESCAMP  
RDV DEVANT LE CHALET  
DE L'OFFICE DE TOURISME

PAYS d'AURILLAC  
Lacapelle Viescamp

## Balade contée au Puech des Ouilhes

**E cric e crac mon conte es acabat,  
E crac e cric mon conte es finit !**

Pour la deuxième année consécutive, M. Jean-Pierre Malichier nous a donné rendez-vous le 20 juillet et le 17 août 2023 devant l'antenne de l'office de tourisme pour une balade contée. Charmé et captivé par la voix du conteur, le public a déambulé au rythme de « Janton » sur la presqu'île du Puech des Ouilhes.

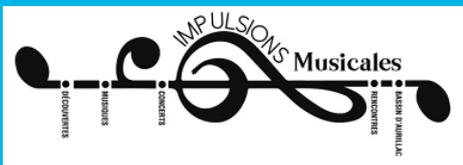


## Concerts d'été

La commune est ravie de pouvoir accueillir l'animation musicale portée par Mme Bernadette Parello, habitante à Calvanhac. Chaque année, Mme Parello propose de faire vibrer le chœur de l'église du Bourg en emmenant son auditoire voyager sur les airs de musique classique comme « Les quatre saisons » de Antonio Vivaldi.

Cette année, nous avons eu la chance de l'accueillir à deux reprises : le 14 juillet en compagnie du Quatuor Dolce Vita et le 29 août avec Roland Cheney pour nous faire vibrer au son du violon Alto.

Deux très belles prestations de très grande qualité qui ont su par leur professionnalisme conquérir l'auditoire.



A l'initiative de la Communauté d'Agglomération du Pays d'Aurillac (CABA) et en partenariat avec Musica Famosa, Impulsions Musicales propose chaque année des concerts de très grande qualité dans les communes du Bassin d'Aurillac. Pour la deuxième année consécutive, la commune de Lacapelle-Viescamp a pu bénéficier de cette programmation « Flûtes et Cordes », le 2 février 2023, dans l'église Sainte Madeleine. Quatre jeunes interprètes de renommée internationale ont fait voyager l'auditoire entre Mozart, Schubert et Beethoven. Le lendemain, le violoncelliste Kioumarz KIAN, le violoniste Houcheng KIAN et l'alto Tess JOLY ont poursuivi le déploiement de leur virtuosité, leur expressivité et leur art devant les élèves de l'école conquis par la magie de la musique.

Un grand remerciement aux enseignantes d'avoir accepté de participer à ce projet.



## Le comité des fêtes et d'animation de Lacapelle-Viescamp devient « Comité d'animation Les Bancal'ières »

Fondée en 1953, le Comité des fêtes de Lacapelle-Viescamp a vu son nom changer au fil du temps pour devenir, 70 ans plus tard, le « **Comité d'animation Les Bancal'ières** ».

En effet, le 16 novembre 2023, une assemblée générale s'est tenue à la salle polyvalente pour élire les nouveaux membres du bureau du « Comité d'animation Les Bancal'ières »

C'est avec beaucoup d'émotion que M. Jacques et Mme Jacques, anciens membres du bureau du Comité des fêtes et d'animation de Lacapelle-Viescamp, en sommeil depuis 2018, ont témoigné des programmations diverses portées par leur équipe.

Les nouveaux membres du bureau sont :

- M. DHOYE Benoit : président
- M. BONY Ludovic : vice-président
- Mme LATREMOLIERE Gladys : trésorière
- Mme MIZERMONT Aurélie : trésorière adjointe
- M. ROUCHEZ Cédric : secrétaire
- M. MERCIER Anthony : secrétaire adjoint

Nous apportons tout notre soutien à ce groupe dynamique.





## Le marché estival : une soirée pas comme les autres

Le marché estival a connu cette année un franc succès. Tous les jeudis de 18h à 22h, producteurs et artisans ont pris place sur la plage du Puech-des-Ouilhes. Cette année, nous avons développé l'attractivité du marché grâce à la participation d'artisans qui sont venus compléter l'offre.

Les fins gourmets ont pu déguster sur place ou emporter des produits du terroir fermier comme la truffade, le pounti, le burger, le bourriol, le pain, les glaces fermières, le miel ou bien encore du vin et des bières. Nombreux ont été les touristes et les locaux à s'être laissés séduire par l'ambiance chaleureuse, détendue et familiale. Une occasion pour beaucoup de se détendre et de se retrouver autour d'un verre et d'un plat d'autant que pour le confort de tous, des tables et des bancs ont été achetés par la Mairie.

Un groupe de jeunes adolescents s'est également investi bénévolement pour tenir le stand du pain. Le bénéfice des ventes leur permettra d'élaborer un projet, reconnaissance de leur engagement.

Un grand remerciement à tous pour votre présence et aux bénévoles qui, ensemble, avez contribué à créer une ambiance conviviale et chaleureuse, gage de réussite pour cette belle animation. Nous espérons vous revoir nombreux en 2024.



## Visite du Sénateur Stéphane Sautarel auprès des producteurs.



## Nettoyage des berges du lac



Le lac de Saint-Étienne-Cantalès est malheureusement victime de la pollution due aux activités humaines. Afin de préserver cette précieuse ressource naturelle, des campagnes de nettoyage des berges sont régulièrement organisées.

Ainsi samedi 22 avril 2023, les berges du lac de Saint Etienne Cantalès étaient animées au Puech des Ouilhes : près de 80 personnes (pêcheurs, pêcheuses, chasseurs, adhérents des Clubs Nautiques, enfants de l'Atelier Pêche Nature de l'AAPPMA de Laroquebrou, autres utilisateurs et amoureux du lac) avaient répondu à l'appel de la Fédération de Pêche et des AAPPMA du Bassin d'Aurillac-Laroquebrou-Maurs Châtaigneraie.

Le nettoyage des berges du lac de Saint-Étienne-Cantalès est un travail essentiel pour assurer la préservation de son écosystème fragile. En effet, les déchets qui s'accumulent sur les plages et les rives du lac ont un impact négatif sur la biodiversité locale, ainsi que sur l'expérience des visiteurs.

Les principaux déchets collectés sont généralement les plastiques, les bouteilles en verre, les canettes, les mégots de cigarettes et autres emballages jetables.

Mais au-delà de la simple collecte des déchets, ces campagnes de nettoyage sont également l'occasion de sensibiliser les participants aux problématiques environnementales et de les encourager à adopter des comportements plus responsables au quotidien.



Cependant, il est important de souligner qu'un seul nettoyage des berges ne suffit pas à résoudre le problème de la pollution. Il est essentiel que chacun prenne conscience de l'impact de ses actions sur l'environnement et adopte des comportements plus respectueux. Il est également nécessaire de renforcer les mesures de protection des milieux aquatiques et de mettre en place des initiatives visant à réduire la pollution à sa source.

En conclusion, le nettoyage des berges du lac de Saint-Étienne-Cantalès est une démarche essentielle pour préserver cet écosystème fragile et garantir sa beauté pour les générations futures. Rassemblant des bénévoles motivés, ces campagnes permettent non seulement de collecter les déchets, mais aussi de sensibiliser la population à l'importance de préserver notre environnement.





## Visite du Préfet



A l'invitation du Maire, Maryline Monteillet, Laurent Buchallat, préfet du Cantal, s'est rendu à Lacapelle-Viescamp, le jeudi 25 mai 2023, pour une après-midi d'échanges sur la thématique de l'eau.

Au Puech-des-Ouilhes, il a pu visiter le site et les équipements, en présence de Pierre Mathonier, président de la CABA et Michel Teyssedou, président de la communauté des communes de la Chataigneraie Cantalienne. A cette occasion, il a souligné la qualité des aménagements mis en œuvre en tenant compte des enjeux liés à l'eau et au tourisme, en partie soutenus par l'Etat.

Cette réunion de travail a aussi permis d'avancer sur la réalisation du projet de cheminement du tour du lac de Saint-Etienne Cantales, boucle de 42 kms qui permettra de découvrir le site.

Ensuite, M. Le Préfet s'est rendu au Marais du Cassan : il a échangé avec le Conservatoire des Espaces Naturels (CEN), le SIVU Auze Ouest-Cantal et M. Andrieu sur la restauration des zones humides et les installations d'aménagements agropastoraux, levier de résilience et d'adaptation aux effets de changement climatique sur les ressources en eau.

Une après-midi riche en échanges.



## Vous avez dit « cyanobactéries » ?

Début août, des arrêtés ont été pris, notamment au Puech-des-Ouilhes, afin d'interdire la baignade et les activités nautiques sur le lac en raison d'une suspicion de présence de cyanobactéries en quantité excessive.

### Les cyanobactéries :

- Sont des micro-organismes photosynthétiques présents sur Terre depuis deux à trois milliards d'années.
- Sont présentes naturellement dans de nombreux plans d'eau, y compris les lacs, les rivières et les étangs.
- Se développent en présence de lumière, de chaleur et de nutriments, tels que les nitrates et les phosphates.
- Jouent un rôle écologique essentiel en participant au fonctionnement du milieu et en particulier à l'auto-épuration, au même titre que les sédiments et les autres êtres vivants (animaux et plantes aquatiques...).

- Peuvent produire de nombreuses molécules chimiques, dont certaines très utiles (antibiotiques, antiviraux, anti-tumoraux...).

En cas de prolifération excessive, notamment en période de fortes chaleurs, les cyanobactéries peuvent par contre sécréter des toxines (ou cyanotoxines) potentiellement dangereuses pour la santé humaine et animale. Ces toxines peuvent provoquer des irritations cutanées, des troubles gastro-intestinaux, des maux de tête et, dans les cas les plus graves, des problèmes respiratoires et hépatiques.

La surveillance de la qualité de l'eau est renforcée pendant la période estivale : des « efflorescences » ou « bloom » ont été signalés et des concentrations à la limite des seuils de sécurité établis ont été révélées par les analyses. Face à cette situation, les autorités locales ont préféré prendre une décision préventive visant à éviter les risques associés à l'exposition aux toxines produites par les cyanobactéries.

# Reméandrage



Le bassin versant du ruisseau d'Auze, d'une superficie de plus de 3 350 ha (soit 33,5 km<sup>2</sup>), s'étend principalement sur les 3 communes du Syndicat Intercommunal à Vocation Unique Auze Ouest Cantal (SIVU) : Lacapelle-Viescamp, Saint-Etienne-Cantalès et Saint-Paul-des-Landes.

Les conditions géologiques et écologiques de ce territoire situé à l'Ouest d'Aurillac a permis l'installation d'un des plus vastes réseaux de zones humides de la façade ouest d'Auvergne. Il abrite ainsi des milieux naturels, une faune et une flore rares et protégés. Natura 2000 et l'ENS confirment ce rôle de réservoir de biodiversité du territoire, et en particulier du Marais du Cassan et de Prentegarde.

La richesse remarquable du site ne doit cependant pas occulter les fortes menaces exercées sur les milieux naturels, et en particulier les zones humides et cours d'eau. La moitié des zones humides ont un fonctionnement hydrologique dégradé, dû en partie à des pratiques anciennes de rectification des écoulements, dans un but de drainage et de commodité.

Grâce à une animation locale réalisée par le Conservatoire d'Espaces Naturels d'Auvergne, des propositions de travaux ont été discutées et validées avec des propriétaires/exploitants agricoles. L'objectif est de mettre en œuvre des actions de préservation et restauration des zones humides et cours d'eau.

**Ainsi, cette concertation a abouti à la mise en œuvre de nombreux travaux chez 8 exploitants/propriétaires :**

- Le reméandrage ou la renaturation de plusieurs cours d'eau, sur environ 2,6 km de nouveaux linéaires, soit un gain total de près de 500 m de cours d'eau, permettant la restauration du fonctionnement hydrologique de 17 ha de zones humides.
- La protection d'environ 8,5 km de berges de cours d'eau par la pose de clôtures.
- La mise en place de systèmes d'abreuvement (bacs



d'abreuvement, pompes solaires, descentes aménagées, pompe à museau...) et de franchissements de cours d'eau (passages à gué, passerelles).

- La plantation de plus de 2 km de haies et ripisylves.

Ainsi, les zones humides restaurées pourront de nouveau remplir tous leurs rôles : régulation du cycle de l'eau, filtration de l'eau, stockage de carbone, fourrage estival, accueil de la biodiversité...



## La Région réorganise la gestion des espaces Natura 2000

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2023, la Région Auvergne-Rhône-Alpes est responsable du pilotage et du financement de la gestion des sites Natura 2000 et elle est autorité de gestion des fonds européens dédiés. A ce titre, elle a en charge la création des comités de pilotage des sites, l'approbation des documents d'objectif ou l'élaboration de ces Docob en cas d'absence de portage collectivité.

Les services de l'Etat restent responsables de la désignation des sites, de l'instruction des évaluations des incidences Natura 2000 et du rapportage européen. Les représentants de l'Etat siègent à titre consultatif dans les comités de pilotage des sites.

L'Assemblée Plénière de la Région a adopté, en juin dernier, des orientations pour déployer cette nouvelle compétence.

La nouvelle organisation, dès 2024, prévoit que désormais seuls le Conseil régional, les Départements, les parcs naturels et les conservatoires d'espaces naturels gèreront ces zones. Dans un premier temps, le Marais du Cassan et de Prentegarde a été retenu parmi les 50 sites emblématiques pilotés et gérés directement par la Région.

Ces sites sont exemplaires en matière de préservation de la biodiversité et sont mis en valeur de façon spécifique pour

sensibiliser aux enjeux de la biodiversité de paysages, d'espèces, de milieux et concilier les différents usages dont le tourisme.

À la suite d'une intervention du Conservatoire d'espaces naturels d'Auvergne auprès de la Région, le Marais du Cassan et de Prentegarde fera partie des 111 sites pilotés par la Région en partenariat avec les Conservatoires des Espaces Naturels.



Élu du SIVU à l'œuvre : réparation du platelage.

## Fête du marais du Cassan : une réussite !



En effet, c'est sous un beau soleil d'automne que la fête du marais du Cassan a pu se dérouler le dimanche 24 septembre 2023. Cela faisait plusieurs années que cette fête n'avait pas été réalisée. C'est sur un espace communal tout en herbe que nous avons installé toute notre fête, entre Calvanhac et le délaissé du chemin du marais, en pleine nature en somme.

Avec un programme rempli et bien orchestré, les visiteurs de nos communes et même d'ailleurs ont pu apprécier une balade découverte très suivie, un apéritif puis un repas au top préparé par la "ferme de Vabres". Pendant le déjeuner, ce sont 2 musiciens de la "Détente arlésienne" qui nous ont accompagnés avec violon, trompette et guitare.

Dans l'après-midi, ce sont les poneys de la ferme équestre de St Etienne Cantales qui ont pris le relais accompagnés de plusieurs ateliers tels que la démonstration de vannerie, ou de création d'objets nature par "le jardin conté". Beaux moments de partage !

Dans le même temps, à Miécaze, au rucher pédagogique notre apiculteur, Roland Palach, a pu faire découvrir le monde des abeilles, certains chanceux ont même pu apercevoir la reine...

Devant le rucher, les visiteurs ont été bluffés par les nouvelles sculptures sur bois réalisées par "le Grizzly" à l'aide de tronçonneuses ! Ces 2 œuvres représentent une abeille (évidemment) et une libellule, emblème de notre marais.

Nous tenons à remercier tous nos partenaires qu'ils soient techniques ou financiers pour la tenue et la réussite de cette journée sans qui tout ça n'aurait pu être possible. Et nous tenons à remercier aussi les différents bénévoles qui sont venus amicalement prêter main forte !

## Sculptures sur bois : le Grizzly au rucher pédagogique !



Le vendredi 15 et le samedi 16 septembre 2023 de drôles de bruits retentissaient au rucher pédagogique du Sivu (Miecaze).

En effet, "le Grizzly", sculpteur professionnel, a réalisé 2 œuvres à l'aide de ses tronçonneuses !

La première représente une abeille, évidemment, et la seconde est une libellule, emblème de notre marais.

Certains chanceux ont pu rencontrer l'artiste et échanger librement avec lui.

Allez découvrir ces sculptures (en plus des abeilles), c'est tout simplement de l'art à la tronçonneuse.

Un parking est accessible au rucher et donc aux sculptures. Évidemment le chemin de randonnée du marais du Cassan passe devant ces œuvres.



## Le miel nouveau 2023 est arrivé !

Le rucher pédagogique a tourné à plein régime cette année, même si la météo a pu être compliquée. C'est plus de 60 kg de miel qui ont pu être récoltés pour les 3 communes du Sivu Auze Ouest Cantal que sont St-Paul-des-Landes, St-Etienne-Cantalès et Lacapelle-Viescamp.

Merci aux bénévoles pour la récolte et la mise en pot.

Pour Lacapelle-Viescamp, 15 kg de nectar ont été mis en pots en octobre : une partie sera offerte à nos anciens avec les colis du CCAS, une autre partie sera dégustée par les élèves à l'occasion de plats préparés par la cantinière et enfin, quelques toasts de ce miel local seront proposés aux Capellains lors des vœux du Maire, le 14 janvier 2024 à 11h00.





# La CABA au service des habitants

Dans le cadre de ses compétences, la Communauté d'Agglomération du Bassin d'Aurillac gère des dossiers structurants et des grands services publics du quotidien. Voici un panorama des principales actions réalisées sur votre commune, en 2021.

## EAU

- 406 abonnés\*
- 58 interventions chez les particuliers (réparations avant compteur, renouvellements de compteurs équipés d'un module radio pour la relève à distance)

## ASSAINISSEMENT

- 166 abonnés au réseau collectif\*
- 213 foyers équipés d'un système d'assainissement non collectif (ANC)\*
- 3 dossiers instruits pour des systèmes d'ANC

## ETUDES / TRAVAUX D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT

- Verniols : réhabilitation d'eau potable (28 818 € HT)\*  
*Chaque abonné est responsable de son compteur d'eau, de son réseau privé et du contrôle de sa consommation. Infos, conseils : régie de l'eau, 04 71 46 86 38 / SPANC, 04 71 46 87 38 / urgence : 04 71 46 48 60.*

\*données à novembre 2023

## ENVIRONNEMENT

- Points d'Apport Volontaire (emballages, journaux/magazines, verre)
- 3 participants à l'opération « compostage individuel » (mise à disposition de composteurs en bois, accompagnement dans la démarche)

Accès aux déchetteries de l'Yser (Aurillac) et des Quatre-Chemins (Naucelles) gratuit pour les particuliers.

*Une question sur le tri ? Consultez le site [www.caba.fr](http://www.caba.fr) ou la réglette du tri réalisée par la CABA. Service Environnement : 04 71 46 86 30.*

## TRANSPORT

- Desserte par la ligne D (régulière ou en Transport A la Demande), ouverte à tous les usagers munis d'un titre de transport
- Titres de transport disponibles : ticket dépannage en vente à bord du véhicule ; titre SOLO, titre FREQUENCE 10 voyages, pass mensuel ou annuel, à charger sur la carte sans contact et à valider à chaque montée à bord d'un véhicule, même en correspondance
- Tarification solidaire : pour savoir si vous pouvez en bénéficier, rapprochez-vous de votre Mairie
- 1 abonné annuel au réseau de bus domicilié sur la commune

- Aide à l'achat d'un vélo à assistance électrique apportée par la CABA sous conditions (renseignements auprès du service Transports de la CABA ou sur [eservices.caba.fr](http://eservices.caba.fr))

A partir du 1<sup>er</sup> septembre 2023, 2 nouveaux titres occasionnels ont été intégrés à la gamme tarifaire : le Pass'jour à 5 € et le Pass'semaine à 20 €

*Retrouvez toutes les infos sur le site [www.stabus.fr](http://www.stabus.fr) ou en boutique Stabus - 3 avenue Gambetta à Aurillac - 04 71 48 53 00.*

## URBANISME ET HABITAT

- 33 autorisations d'urbanisme instruites par le service ADS (19 déclarations préalables, 12 permis de construire, 2 certificats d'urbanisme opérationnels)

La CABA s'est engagée dans une nouvelle Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH) pour la période 2023-2027. Elle mobilise des aides (sous conditions) pour les propriétaires occupants et les bailleurs des 25 communes de son territoire.

Rens : SOLIHA Cantal, 04 71 48 32 00, [cantal@solihha.fr](mailto:cantal@solihha.fr)

Le Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi-H) et le Règlement Local de Publicité intercommunal (RLPi) sont consultables en ligne sur [caba.fr](http://caba.fr)

Depuis le 1<sup>er</sup> juillet 2022, il est possible de déposer vos demandes d'urbanisme sur <https://public-ads.caba.fr>

*Service Urbanisme : 3 places des Carmes, 15000 Aurillac - 04 71 45 60 14 - [serviceads@caba.fr](mailto:serviceads@caba.fr) - accueil du public sur rendez-vous. Documents d'urbanisme consultables sur [www.caba.fr](http://www.caba.fr).*

## GRAND EQUIPEMENT

Médiathèque (gratuit pour les habitants de la CABA), Centre Aquatique, Stade Jean-Alric et stade d'athlétisme Marie-José Pérec, Prisme, Aéroport, Epicentre, Plantelière, Boulodrome, Chaudron, Parapluie, Rocher de Carlat, Puech des Ouilhes, Gorges de la Jordanne, Plantelière, Station de pleine nature... : retrouvez toute l'actu des grands équipements de la CABA sur le site [www.caba.fr](http://www.caba.fr).

## CONTACT CABA

Siège : 3 place des Carmes - 04 71 46 86 30

Urgence Eau/Assainissement (hors heures de bureau) : 04 71 46 48 60

Site Web : [www.caba.fr](http://www.caba.fr)

Page facebook : [www.facebook.com/caba.officiel](http://www.facebook.com/caba.officiel)

## (Ré)organisation de la collecte des ordures ménagères

La CABA expérimente une action d'optimisation de la collecte des Ordures Ménagères résiduelles (OMr) dans dix communes de l'agglomération. Cette action pilote consiste à regrouper les bacs marron et à ajouter des colonnes de tri dans plusieurs lieux stratégiques des communes : près des axes principaux, à l'entrée des cités ou des hameaux, par exemple. Les lieux sont établis en tenant compte de la réalité du terrain et en concertation avec la mairie et les habitants.



Cette action pilote est un premier pas vers une refonte totale du système de collecte. La collectivité souhaite remplacer un maximum de bacs par des colonnes afin d'optimiser la collecte et de redéployer du personnel sur d'autres services, comme les déchetteries par exemple. Pour tester et confirmer les futures implantations des points d'apport volontaire, la CABA procède d'abord à des regroupements de bacs. Quasi-immédiate, cette solution est facilement applicable, puisque les bacs sont déjà disponibles et en place dans les communes.

Lacapelle-Viescamp, Jussac et Naucelles se sont déjà prêtées au jeu. Labrousse, Velzic, Vézac, Yolet, Vezels-Roussy, Aurillac et Lascelles sont les prochaines communes concernées par la phase d'expérimentation, qui s'étendra plus tard à l'ensemble du territoire. Le gain de temps cumulé sur la collecte des OMr et sur la transformation de bacs en colonnes sur toutes les communes de la CABA pourra se traduire par une offre supplémentaire de services aux usagers.

## OPAH 2023-2027

### Rénover durablement son logement

La CABA, en partenariat avec l'Anah, a lancé une nouvelle Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat sur la période 2023-2027. Mobilisant 13 M€ d'aides à destination des propriétaires, elle a vocation à soutenir la rénovation de 1 156 logements sur les 25 communes du Bassin d'Aurillac.

#### Pour des rénovations énergétiques performantes

Dans la continuité de cet engagement, l'OPAH en cours vise à apporter des aides financières et techniques aux propriétaires des 25 communes afin d'améliorer leurs logements, qu'ils soient occupants ou bailleurs. En lien avec le contexte actuel, la lutte contre la précarité énergétique est l'une des ambitions majeures de l'opération. Les travaux d'économie d'énergie sont ainsi fortement encouragés, notamment dans le cadre de la réhabilitation de copropriété. « L'objectif est d'accompagner une centaine de logements en copropriétés, précise Pierre Mathonier. Elles constituent un sujet majeur pour le Bassin d'Aurillac : d'une part car elles peuvent être fragilisées si les travaux, parfois lourds et onéreux, ne sont pas réalisés et, d'autre part, parce que leur rénovation est un levier d'action contre la vacance. »

En lien avec les autres actions de politique urbaine menées sur le territoire, en particulier les programmes Action Cœur de Ville et Petites Villes de Demain, la lutte contre le mal logement, la revitalisation des centres-bourgs et l'adaptation des logements sont également au cœur du dispositif.

#### Un interlocuteur unique

Pour l'ensemble de ces thématiques, l'accompagnement des propriétaires dans leur projet a été confié à SOLIHA Cantal. L'organisme apporte une information personnalisée sur les aides disponibles selon les travaux envisagés et la situation des propriétaires. « Nous travaillons autant avec les propriétaires occupants qu'avec les propriétaires bailleurs ou les syndicats de copropriété, expliquent René Condamine et Claire Gozard, Président et Directrice de SOLIHA Cantal. Notre rôle est de les aiguiller, de les conseiller sur les travaux à réaliser et de les accompagner jusqu'au bouclage administratif des dossiers et au versement des subventions. »



13 M€ d'aides mobilisées pour 1 156 logements améliorés entre 2023 et 2027 sur l'ensemble du Bassin d'Aurillac : les chiffres fixent le cap de la nouvelle Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH) lancée en février dernier par la Communauté d'Agglomération du Bassin d'Aurillac en partenariat avec l'Anah, Action Logement et Procivis. « L'objectif est ambitieux, encore plus que ceux des précédentes opérations menées par la CABA », se réjouit Angélique Martins, Vice-Présidente de la Communauté d'Agglomération en charge de l'Habitat et de la Politique de la Ville.

La dernière OPAH intercommunale avait ainsi permis la rénovation de 988 logements entre 2017 et 2021. « Depuis 2005, ce sont plus de 2 300 logements qui ont pu être améliorés grâce aux opérations initiées par la CABA, complète Pierre Mathonier, le Président. Cela représente 7,6 % du parc total et 58 M€ de travaux générés sur le territoire. »



## « PAYS D'ART ET D'HISTOIRE » : immersion dans le patrimoine local



Afin de valoriser son territoire et son patrimoine, la Communauté d'Agglomération du Bassin d'Aurillac souhaite se porter candidate au Label « Pays d'art et d'histoire » auprès du Ministère de la Culture. La première phase de la démarche, lancée au printemps 2023, a pour objectif de faire un diagnostic et un recensement du patrimoine local.

Sur le chemin de la labellisation, les connaissances des habitants sont alors une véritable mine d'or pour identifier ce patrimoine ! Vous pouvez encore contribuer à l'inventaire participatif mis en ligne au lancement de la démarche sur le site de la CABA. A ce jour, plus de 300 éléments patrimoniaux ont été recensés sur la carte interactive. N'hésitez pas à la consulter et à la compléter ! Début 2024, la CABA ira à la rencontre des habitants pour présenter et poursuivre l'inventaire des patrimoines dans chaque sous-bassin de vie du territoire. Les habitants auront l'occasion d'exprimer ce qui, pour eux, constitue le patrimoine local. Cette consultation citoyenne précède une étape de concertation plus globale impliquant élus, acteurs locaux de la valorisation et de la préservation du patrimoine. A l'issue de ces phases, trois ou quatre axes thématiques seront définis permettant de construire le dossier de candidature « Pays d'art et d'histoire » du Bassin d'Aurillac.

## FAVORISONS LE BON VOISINAGE !

### HAIES

Taillez les haies et végétaux qui dépassent sur la voie publique afin de ne pas gêner la visibilité des piétons ou des automobilistes : distance minimum de 2 mètres jusqu'à la limite séparative de la voie publique et/ou de la propriété voisine.

### NUISANCES SONORES

Afin de respecter et préserver la tranquillité de chacun, certains jours et horaires sont autorisés pour utiliser des appareils tels que la tondeuse, le taille haie, etc.

**Du LUNDI au VENDREDI** : de 8h30 à 12h et de 14h à 19h.

**SAMEDI** : de 9h à 12h et de 15h à 19h.

**DIMANCHE ET JOURS FERIES** : de 10h à 12h.

### FEUX

Il est formellement interdit d'allumer un feu sur sa propriété, que ce soit pour brûler des branchages, de l'herbe de tonte ou tout autre déchet (meubles, etc.).

**Des centres de tri ou déchetteries sont à votre disposition : Déchetterie des 4 chemins et Déchetterie de l'Yser.**



## Rassemblement AMF

**Lundi 3 juillet 2023 à 12h** : rassemblement, à l'appel de l'AMF, de tous les citoyens devant les mairies pour témoigner de notre refus du chaos et de la violence, pour soutenir les maires agressés et pour appeler à un sursaut civique.



## Cérémonie du 11 novembre 2023

En ce jour anniversaire de l'Armistice de 1918, les Capellains se sont recueillis à 11h au monument aux morts.

Mme le Maire a lu le texte de M. Sébastien Lecornu, ministre des Armées et de Mme Patricia Miralles, secrétaire d'Etat auprès du ministre des Armées, chargée des Anciens combattants et de la Mémoire.

Un hommage a ensuite été rendu à tous les soldats tombés au champ d'honneur pour la France.

La Marseillaise a été chantée par les enfants de l'école : un grand merci à eux et leurs enseignantes.

## HOMMAGE À UN ANCIEN ÉLU : PIERRE LAFON



M. LAFON est arrivé à Puechbroussou en 1964.

Exploitant agricole et papa de 5 enfants, la vie locale l'a très vite intéressé.

En effet, en 1966, il se présenta aux élections municipales sur une liste d'opposition contre M. Mercherz Pierre, maire. Seul présent de la liste au second tour, il fut brillamment élu conseiller municipal. Il s'investira pendant 30 ans avant d'occuper le poste de 1<sup>er</sup> adjoint pendant 6 ans. M. Lafon était à l'écoute des administrés et manifestait avec fermeté ses choix.

Durant sa retraite, agile de ses mains, il consacra son temps à la fabrication de jouets en bois.

## État civil

### MARIAGES

Steevy, André, Maurice ETROIT et Myriam, Laetitia LACAM le 26 août - Rue de la Forge  
Anthony, Pierre LAFON et Caroline ROQUES le 28 octobre - Vabres

### NAISSANCES

Valentin DELCAMP MAURY le 28 avril - Laguinie  
Louis VERGNE le 24 mai - Place du Couderc  
Marcelin, Philippe CHAMBON le 27 août - Puechbroussou

Ethan, Jimmy ANDRIEU le 8 septembre - Les Coustilles  
Paul, Antoine, Hugo PIGANIOL le 23 octobre - La Frescaldie

### DÉCÈS

Germaine VAURS veuve ROQUES le 12/08/2022  
Adeline BRIAL veuve ANDRIEU le 18/03/2022

Marguerite, Marcelle GARROUSTE veuve SALAT le 20 novembre  
Maurice CUEILLE le 30 novembre

### Domiciliés sur la commune :

Manfred, Petrus, Antonius, Gerardus JOLE le 21 janvier  
Francis, Germain, Marie MÉROT le 11 février  
Pierre, Antonin LAFON le 1<sup>er</sup> avril  
Odette, Marie LAVERGNE le 12 avril  
Martial LALO le 23 octobre

### Non domiciliés sur la commune (nés sur la commune) :

Jeannette, Denise TRÉMOUILLÈRE le 19 avril  
Jeanne, Pauline, Marinette MONTEIL veuve SEGUIGNES le 4 août  
Pierre CASSAGNE le 06 octobre  
Irène CAUMON le 11 octobre

## PATRIMOINE

### *Le saviez-vous...*

La voie communale VC 17, reliant la RD 18 à la RD 64, communément appelée « La route des deux ponts » ou encore « la route des poubelles » portait le nom : « Le chemin de la carrière de Prat Boutou ».

